

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Jeudi 29 février 2024 à 19 h 30 à la mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- **Convention avec la fourrière départementale,**
- **Emprunt pour travaux à l'école,**
- **Election délégué SIAEP Pannecièrre,**
- **Election délégué GEMAPI,**
- **Approbation des comptes financiers du budget général et du service eau,**
- **Affectation du résultat du budget général,**
- **Affectation du résultat du budget du service eau,**
- **Autorisation dépenses d'investissement avant le vote du budget,**
- **Questions diverses.**

Étaient présents : Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martine CAMBIANICA, Martial BEAUDEQUIN, Olivier TARTRAT, Béatrice GERARD.

Excusée : Brigitte HORB

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 23 novembre 2023.

- **CONVENTION AVEC LA FOURRIERE DEPARTEMENTALE**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat de prestation de service de fourrière animale avec le Refuge de Thiernay – Défense et protection des Animaux de la Nièvre et du Centre. Ce contrat est prévu pour une période de 5 ans. Le coût est de 1,30 €/habitant en 2024, 1,40€ en 2025 et 1,50€ après.

- **EMPRUNT POUR LES TRAVAUX A L'ECOLE**

Le Maire rappelle la nécessité de souscrire un emprunt de 45 000 € sur 10 ans pour financer les travaux particulièrement importants de la sécurisation de l'école.

Après comparaison des offres de quatre banques (Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'Épargne et Crédit Agricole), le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure un contrat de prêt avec le Crédit Agricole Centre Loire, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Montant du capital emprunté : 45 000 €
- Durée d'amortissement : 40 trimestres
- Taux fixe : 3.55 %

- **ELECTION DELEGUE SIAEP DE PANNECIERE**

Suite au décès de Guy Godefroy, délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Pannecièrre, il convient d'élire un nouveau délégué. Martial Beaudequin est élu délégué.

- **ELECTION DELEGUE GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)**

Suite au décès de Guy Godefroy délégué titulaire au comité syndical GEMAPI Cure-Yonne –Cousin du Parc naturel régional du Morvan, il convient d'élire un nouveau délégué. Béatrice Gérard est élue déléguée.

- **COMPTE FINANCIER BUDGET GENERAL 2023**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2023	198 858.73	287 632.60
Excédent de fonctionnement reporté	-	202 991.43

D'où un excédent de fonctionnement de 292 765.30 €.

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2023	153 170.20	76 018.82
Reste à réaliser en 2024	34 485.82	47 166.41
Excédent d'Investissement reporté		47 192.37

D'où un déficit d'investissement de 17 278.42 € ;

Le Compte financier 2023 fait apparaître un excédent de 274 486.88 €.

Ce compte est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

Le maire indique que cet excédent est le bienvenu compte tenu des travaux à venir sur l'Eglise.

- **COMPTE FINANCIER 2023 – SERVICE EAU**

Le compte financier présente des dépenses de fonctionnement pour 993.68 € et des recettes pour 2 424.20 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 456.84 € et les recettes à 619.00 €.

En tenant compte du report, le compte financier 2023 du Service des Eaux fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 3 227.15 €.

Ce compte est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

Le conseil municipal autorise le maire à mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts du budget 2023 (art. 1 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales).

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Eclairage salle des fêtes et d'activité de l'école : un devis de M. Poncelet de 624 € est accepté pour remplacer les néons par des pavés leds.

Information Auberge : Le maire a rencontré les exploitants. Du fait d'un problème de santé de M.Doucet, l'Auberge risque de rester fermée jusqu'au courant du printemps. Le conseil le regrette.

Subventions : Une subvention de 200 € est octroyée au Rallye de l'Anguisson et une de 200 € à l'organisation du Comice de Corbigny. Il conviendra également de prévoir une somme pour la réalisation d'un char commun avec Mhère.

Adjoint : Mme Ferrot informe le conseil de sa décision de quitter ses fonctions d'adjointe et de conserver son mandat de conseillère municipale. Elle indique qu'elle est de moins en moins présente à Gâcogne.

Fait à Gâcogne, le 19 mars 2024

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne